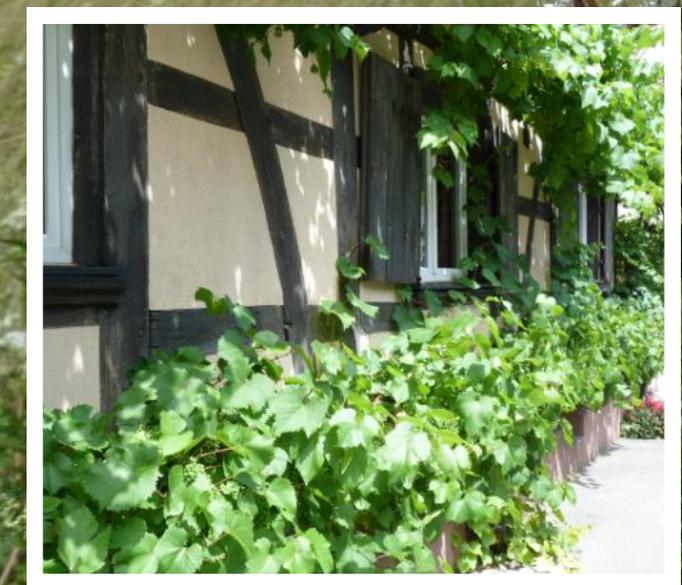


Vivre à Buschwiller

Septembre 2016



Mot du maire	2
Finances	3, 4, 5
Numérique	6
SIAEP	6
Bâtiments	7
Cadre de vie	8, 9
Scolaire	10, 11
Manifestations	12, 13
CCAS	14
Chantier du siècle	15
Infos	16

Le mot du maire

Chers Buschwilleroises et Buschwillerois,

L'été se termine et voici déjà nos bouts de chou qui préparent leurs cartables pour prendre le chemin de l'école. Celle-ci est d'ailleurs bien garnie pour la rentrée 2016, avec 95 élèves. Nous leur souhaitons une belle année scolaire, sous la houlette des maîtresses et des Atsem.

Ce bulletin « Vivre à Buschwiller » consacre une partie importante à la présentation du budget 2016, avec le détail des dépenses prévues. Celles-ci sont bien sûr en équilibre avec les recettes comme le veut la loi. Un bon coup de pouce a été donné par l'excédent dégagé par le compte administratif 2015, approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.



Notre satisfaction a cependant été de courte durée, puisque nous avons appris, après le vote du budget, une baisse très importante des dotations de l'Etat. Celui-ci se désengage de plus en plus tout en sollicitant davantage les communes; celle de Buschwiller va être confrontée à un sérieux problème d'autofinancement. Le budget 2017 deviendra un réel casse-tête. Mais nous avons décidé de ne pas baisser les bras, d'engager les dépenses prioritaires et ceci toujours sans augmenter les taxes locales pour les habitants de Buschwiller.

L'une des priorités est la salle polyvalente; elle est fortement utilisée, durant la journée par les écoliers et le périscolaire, le soir par les associations. Le chauffage ne cessait de montrer des signes de fatigue ces derniers hivers. Nous n'avons pas voulu remettre cet investissement à plus tard et courir le risque de nous retrouver sans chauffage. Nous avons donc engagé les travaux cet été pour un coût de 100'000 € TTC.

L'autre priorité est le projet des travaux de sécurité routière; il était prêt depuis trois ans. En avril nous avons enfin eu le feu vert du conseil départemental, mais sa participation financière n'était acquise que si nous faisons l'ensemble des travaux encore cette année ! Je vous laisse lire les explications sur ces travaux en page 15.

Nous ferons de notre mieux avec les moyens à disposition et je suis sûre qu'en nous y mettant tous ensemble nous maintiendrons en état notre sympathique et convivial village.

Je tiens à féliciter Denise Hecht pour son élection en tant que deuxième adjointe au maire. Elle continue d'assurer le CCAS, la communication et prend parallèlement en charge les fêtes, les associations et la salle polyvalente.

Félicitations également à Audrey Baumann, qui a été élue conseillère déléguée à la jeunesse et aux affaires scolaires.

Un grand merci à toutes les deux pour leur engagement. Je leur souhaite beaucoup de bonheur dans leurs nouvelles fonctions.

Votre maire
Christèle Willer

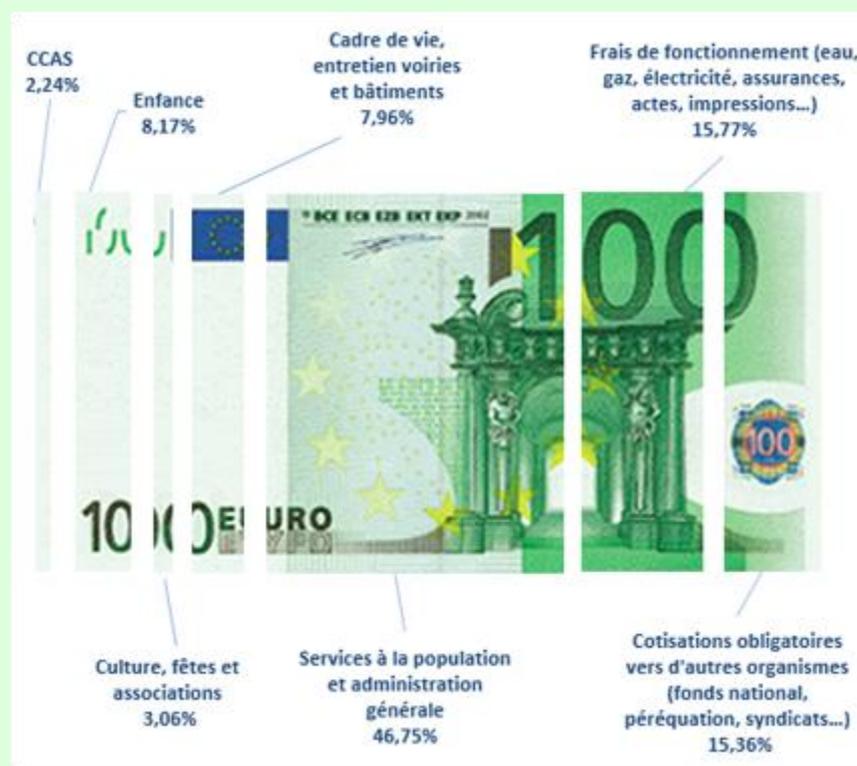
Finances 2016: Compte Administratif 2015

Chaque habitant de Buschwiller peut consulter en Mairie le compte administratif 2015 et le budget primitif 2016. Mme le maire se tient à votre disposition, sur rendez-vous, pour vous fournir les explications souhaitées.

Compte Administratif 2015

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	621 606 €	Dépenses	245 939 €
Recettes	830 101 €	Recettes	319 249 €
Résultat Fonctionnement	208 495 €	Résultat Investissement	73 310 €
Résultat de l'exercice 2015			281 805 €
Résultat de clôture 2014 Investissement		-171 088 €	
Résultat de l'exercice 2015 Investissement excédent		73 310 €	
Total de résultat de clôture 2015 Investissement		-97 778 €	
Résultat cumulé de clôture pour l'année 2015			120 046 €
Investissement			-97 778 €
Fonctionnement avec excédent reporté de 9329 €			217 824 €

Dépenses de Fonctionnement 2015: 621 606 €



Investissements 2015: travaux d'étanchéité de la salle polyvalente à l'entrée du périscolaire, luminaires, ainsi que diverses fournitures dont tables et chaises pour l'école, vaisselle, échelles...

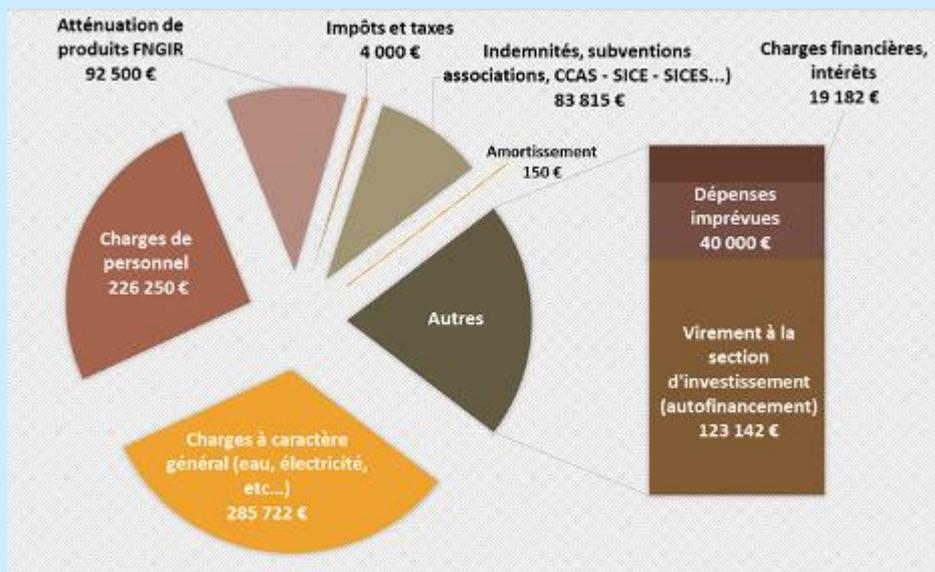


Finances 2016: Budget 2016

Début mars, le conseil municipal a été invité à une réunion d'orientation budgétaire. Le budget 2016 a été vu en détail, chacun a eu ainsi l'occasion de s'exprimer et de débattre sur ce sujet. Des choix ont été faits lors de cette réunion avant la finalisation du budget.

Le budget 2016 est un budget rigoureux en fonctionnement, tout en étant ambitieux dans les dépenses d'investissement.

Dépenses de Fonctionnement 874 761 €



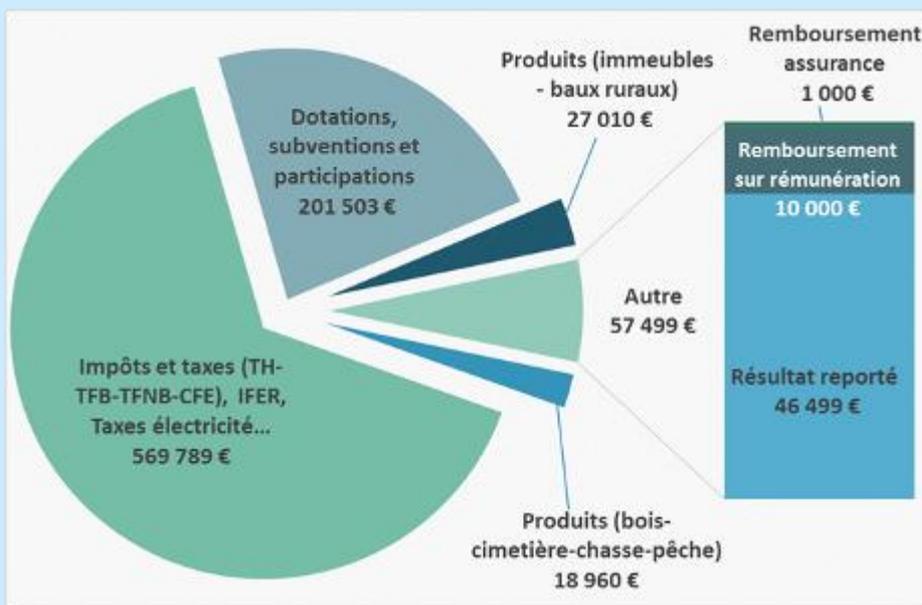
• CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le budget du CCAS, d'un montant annuel de 18'000 €, est complété par la commune. Pour 2016, la somme de 11'850 € lui sera versée.

• Le Fonds national de péréquation

des ressources intercommunales passe à 26'500 €, contre 7900 € en 2014 et il va encore continuer à augmenter !

Recettes de Fonctionnement 874 761 €



Lors du vote du budget 2016, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes locales pour ne pas alourdir les charges des Buschwillerois.

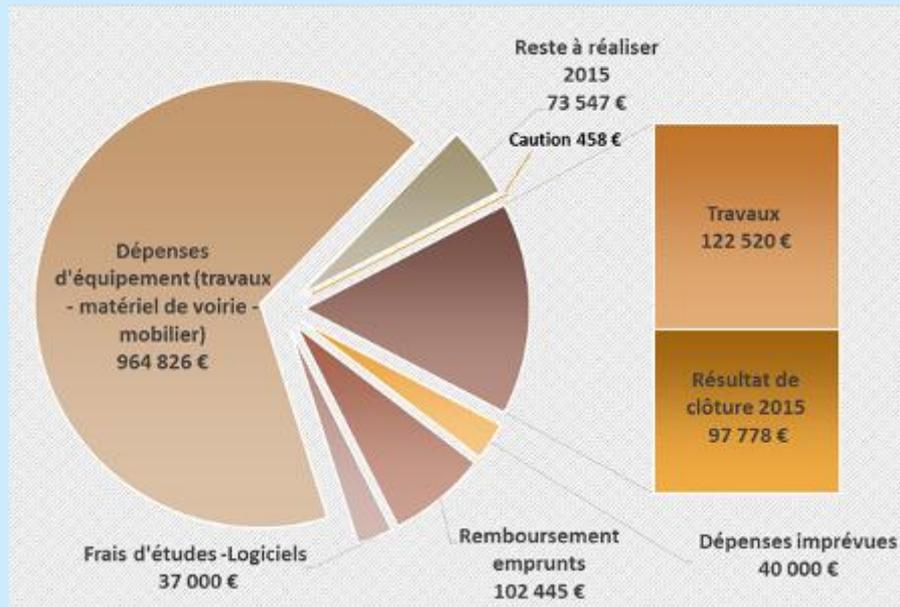
Ce n'est qu'après ce vote que nous est parvenue l'information que la baisse de la dotation de l'Etat atteignait 72'000 € pour 2016. Il est par conséquent impératif d'analyser à fond la situation financière de la commune en 2017 et, le cas échéant, de prendre les mesures qui s'imposent.

Nature de la taxe	Taux 2016	Produits Prévisionnels 2016
TH Taxe d'habitation	19,72%	338 198 €
TFB Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,76%	157 142 €
TFNB Taxe foncière sur les propriétés non bâties	88,25%	20 297 €
Total		515 637 €
FNGIR participation au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources		- 66 000€
RESTE		449 637 €



Finances 2016: Budget 2016

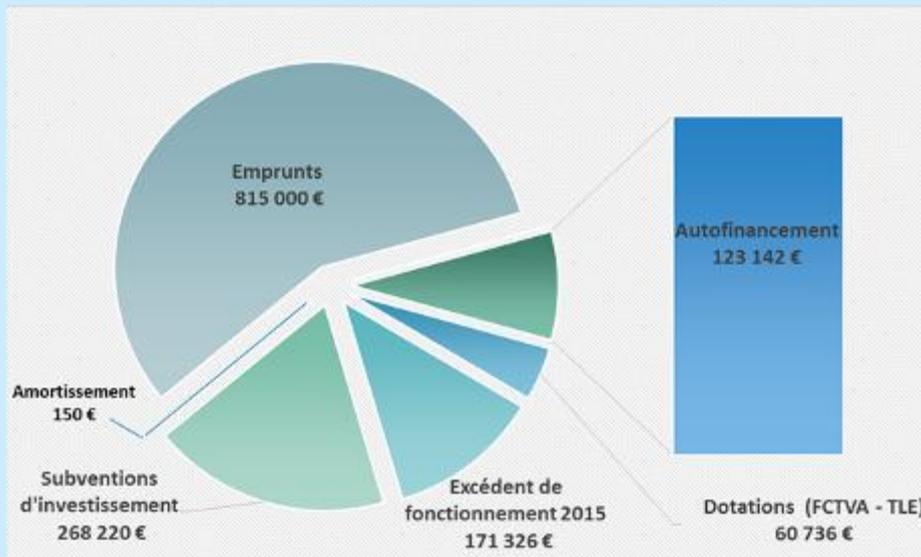
Dépenses d'Investissement 1 438 574 €



Travaux d'investissement 2016

- **Dépenses d'équipement:** sont prévus: la réhabilitation de la zone humide, la démolition de la maison Herlin-Willig et de l'ancien hangar, les travaux de sécurité routière du centre village, le remplacement du chauffage à la salle polyvalente, l'achat d'un vélo électrique.
- **Travaux:** sont prévus les différentes maîtrises d'ouvrage, des mises aux normes électriques, ainsi qu'une partie des travaux de mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite.
- **Reste à réaliser:** ce sont pour l'essentiel les travaux du bassin de rétention et ceux de la zone humide.

Recettes d'Investissement 1 438 574 €



La commune devrait obtenir différentes subventions d'un montant de 268'220 € pour les travaux effectués.



Tableau récapitulatif des emprunts

Emprunts	Année de réalisation	Montants empruntés	Dernière échéance	Taux%	Annuités	Capital restant dû au 01/01/2015
Travaux de voirie	2004	300 000 €	avril 2019	4,10 %	23 661 €	87 212 €
Investissement	2009	300 000 €	déc. 2017	3,75 %	41 017 €	83 595 €
Travaux de voirie	2015	400 000 €	mars 2025	1.51%	37 766 €	372 046 €
Total annuité 2016					102 445 €	542 853 €

Pour rappel l'annuité de la dette en 2008 était de 153 654 €.

L'état de notre dette et les taux avantageux nous ont permis de contracter l'an dernier un emprunt de 400 000 € pour nos investissements. 50 000 euros ont été utilisés à ce jour; le reste servira à financer les travaux de sécurité routière du centre village cette année.

Numérique

La fibre.... Cela avance, la phase "études" est en bonne voie !

La commune de Buschwiller a rencontré Monsieur Siegrist, responsable du THD (Très haut débit) à la Région Grand Est, ainsi que Monsieur Fabre, chargé des relations avec les collectivités pour le projet Rosace. Pour rappel:



la délégation de service public (DSP) pour le déploiement du réseau THD a été signée avec le groupement Rosace par la région Alsace en décembre 2015, avec une entrée en vigueur en avril 2016. Il nous a été confirmé qu'après une année consacrée aux études, le déploiement du réseau pourra démarrer en 2017 dans les deux communes de la CA3F prioritaires car hautement déficitaires en ADSL: Buschwiller et Rosenau. Nous avons étudié avec un technicien de chez Rosace l'emplacement des armoires électriques. Les travaux d'ouverture de la voirie rue de Wentzwiller nous permettent en outre de prendre un peu d'avance et de préparer un réseau entre deux armoires, d'où partira ensuite le réseau dans Buschwiller.

Qu'est ce que le Très Haut Débit par concession de service public?

- ✓ Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit (RIP THD) = réseau public mis à la disposition de tous les fournisseurs d'accès internet (principe de libre-accès par location). A noter: Buschwiller sera parmi les premiers à être raccordés, donc 2 à 3 mois avant les branchements aux particuliers, Rosace organisera une réunion où seront cités les fournisseurs d'accès intéressés par le réseau à ce moment-à; il se peut bien entendu que d'autres viennent s'y rajouter plus tard
- ✓ Concession: contrat "tout en un" où l'opérateur (= le concessionnaire)
 - est chargé de toutes les tâches liées au réseau Très Haut Débit
 - porte les études, réalise les travaux, assure l'exploitation et la commercialisation
 - apporte aussi un financement
- ✓ La concession permet aussi
 - une responsabilité de l'opérateur puisque chargé à la fois des études, du réseau puis des travaux et de sa mise en service commercial
 - une économie de frais: pas de structure porteuse dédiée, la Région assure un portage et une responsabilité unique (administratif et financier)
 - un déploiement sur une durée plus courte, à budget constant et maîtrisé (le concessionnaire s'engage sur une contribution publique fixée d'avance).

N'hésitez pas à consulter le site de la Région

<http://www.alsacechampagneardennelorraine.eu/actions/lamenagement-numerique-territoire-tres-haut-debit/>

et un petit film <https://www.youtube.com/watch?v=MztXvh8bdWA&feature=youtu.be>

SIAEP

Qualité de l'eau



Des analyses sont effectuées environ tous les 2 mois; les résultats peuvent être consultés sur le tableau d'affichage dans chacune des trois communes membres du syndicat, à la station de pompage à Wentzwiller, ainsi que sur le site internet de la commune. L'eau peut être consommée sans restriction.

Travaux réalisés en 2015: système de télégestion par ADSL, réparations et entretien du réseau d'eau, achat d'un débitmètre et de nouvelles pompes, le tout pour un total de 182'520 €.

Travaux programmés en 2016: rénovation de la rue de Wentzwiller à Buschwiller, agrandissement de la conduite rue St Julien à Folgensbourg, contrôles des compteurs principaux, achat d'une pompe de forage, enfouissement de la ligne téléphonique et aménagement de la station de pompage, réparations et entretien du réseau d'eau, le tout pour un total de 244'600 €.

Budget primitif 2016: dépenses et recettes d'exploitation: 651'696 €; dépenses et recettes d'investissement: 308'776 €.

Bâtiments

Défibrillateur à l'entrée de la mairie

La société Cardia Pulse de Reichstett avait mis en place un défibrillateur PHILIPS HS1 avec une armoire extérieure chauffée, téléphonie filaire et éclairage nocturne à l'entrée de la mairie-école, pour un montant total de 896 € TTC. Malheureusement, des gens mal intentionnés l'ont dérobé à peine installé. Vu les vols de plus en plus fréquents dans notre commune, la municipalité a décidé de ne pas le remplacer dans un premier temps.



Interventions à l'église St-Martin et au presbytère

- Remplacement des moteurs de tintement des trois cloches: après de longs et loyaux services durant des décennies et vu l'ancienneté des pièces (plus de 40 ans), il a fallu changer l'ensemble des mécanismes de frappe des moteurs de tintement des trois cloches, pour les différentes sonneries $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$, et 1 heure. Ils ont été remplacés par des électro-tintements 230 V par la société Bodet, pour un montant de 2'831 € TTC. Ces travaux se sont avérés urgents, étant donné que les pièces défectueuses menaçaient de fissurer les cloches.
- Infiltrations d'eau dans la toiture de l'église: suite aux constatations d'infiltrations d'eau au niveau de la toiture, la société Trapp est intervenue avec une nacelle pour remplacer les tuiles et les pièces défectueuses de la toiture et a procédé au nettoyage des gouttières, pour la somme de 3'650 € TTC.
- L'entreprise Trapp est intervenue avec une équipe de couvreurs pour remplacer les tuiles défectueuses de la toiture du presbytère, ainsi qu'un chapeau de cheminée qui menaçait de tomber sur le toit. L'ensemble des travaux a été réalisé pour un montant de 1'948 € TTC.



avant

après

Démolition de la maison Herlin-Willig, de la remise et de l'atelier municipal

Vu le délabrement avancé de la maison Herlin-Willig, la commune a mandaté l'entreprise Dentz pour procéder à sa démolition, ainsi que celle du garage placé sur la même parcelle et de l'atelier municipal situé en face de la mairie. Ceci permettra de réaliser des aménagements de sécurité sur la voirie et d'aménager des parkings à proximité de la mairie-école. Les travaux de démolition précités ont duré une quinzaine de jours, pour un coût total de 9'996 € TTC.



avant la démolition



pendant



après



Maison communale: travaux de réfection de la toiture et remise en état de la façade est

Suite à des infiltrations d'eau sur la toiture et le pignon nord-est de la maison communale, d'importants travaux d'entretien ont dû être effectués, notamment: remplacement des tuiles défectueuses, compensation de certains bardeaux endommagés ou manquants, contrôle de l'ensemble de la toiture, remplacement par du béton d'une partie de la semelle basse détériorée par les intempéries, traitement curatif sur tout le colombage côté nord-est. L'entreprise Trapp a réalisé ces travaux pour un montant de 21'036 € TTC. L'entreprise Vlym a mis la touche finale avec l'application de deux couches d'imprégnation sur le colombage et deux couches de peinture microporeuse sur les têtes de panne, pour la somme de 2'450 € TTC.



Par la suite, les ouvriers communaux ont procédé à divers travaux d'embellissement extérieurs à la maison communale, notamment l'enlèvement des thuyas, la plantation de différentes essences d'arbustes et la mise en place de panneaux de séparation en bois.

Cadre de vie

Attention les vélos!



Par une belle journée ensoleillée Jean-Jacques a fait ses premiers tours de roue sur son vélo électrique flambant neuf. A part les deux sacoques, la "petite reine" haute technologie a également été livrée avec un casque cycliste. Et puis attention: les limitations de vitesse valent aussi pour les deux roues!



Sécurité: réunion "Participation citoyenne" le 26 mai 2016

La convention "Participation citoyenne" a été signée il y a un an. Le lieutenant Gérald Duloisy, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Saint-Louis, est venu présenter le bilan de cette première année aux citoyens référents. Cette réunion d'information a également été l'occasion d'échanges animés et de questions/réponses sur le thème -ô combien d'actualité- de la sécurité des citoyens.

Rappel de consignes simples et pourtant pas assez suivies, comme le montre l'expérience de terrain de la gendarmerie:

- ne jamais laisser des portes et fenêtres ouvertes, y compris les portes de garage ou de cave si vous n'êtes pas visible depuis la rue, et surtout pas la nuit,
- ne jamais rien laisser dans votre voiture et toujours la verrouiller, même pour de très courtes absences.

Si vous remarquez un véhicule ou un agissement suspects, et à fortiori si vous avez été victime d'un cambriolage, appelez immédiatement le 17. Comme dit le lieutenant Duloisy, "on ne dérange jamais personne" en appelant le 17, il y a quelqu'un 24 h/24 h et la personne au bout du fil sait où se trouve la patrouille la plus proche, qui sera dépêchée sur les lieux. Appeler le 17 n'est pas réservé aux citoyens référents, chaque habitant peut et est encouragé à le faire. Plus vite l'alerte est donnée, plus grandes sont les chances d'une intervention efficace.

N'hésitez pas non plus à signaler les démarchages suspects; vous rendrez service aux autres habitants de Buschwiller et dissuaderez les personnes potentiellement malveillantes de revenir, dès qu'elles sauront qu'elles risquent un contrôle de la gendarmerie.

Si malgré toutes ces précautions, vous êtes victime d'un vol, d'une dégradation ou d'une escroquerie dont l'auteur vous est inconnu, déposez une pré-plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr); vous serez ensuite contacté par la gendarmerie pour finaliser la plainte.



Que ce soit en période estivale ou durant les vacances scolaires, l'Opération Tranquillité Vacances est toujours d'actualité. Les patrouilles viennent s'assurer régulièrement que tout est en ordre autour de votre maison. Il faut faire la demande au minimum deux jours avant votre départ au moyen d'un formulaire que vous pouvez télécharger; soit vous tapez <http://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire-otv.pdf> ou bien vous utilisez votre moteur de recherche pour trouver "opération tranquillité vacances" et le formulaire OTV.



Cadre de vie

Haut-Rhin propre

Comme tous les ans, une bonne poignée de "chevaliers de la propreté" se sont déployés dans et autour de Buschwiller pour ramasser ce que certains indécents jettent dans la nature. La sortie du village en direction de Wentzwiller est particulièrement prisée pour se débarrasser de bouteilles d'alcool et autres cannettes. Bilan: 57 kg de débris, répartis sur 10 sacs, auxquels se sont rajoutés 8 pneus et 1 chic chaise de bureau à fleurs.



Comme il ne faisait pas particulièrement beau ni chaud en ce samedi 23 avril, tout le monde a été bien content de se revigorer "en famille" avec un casse-croûte et des viennoises chaudes.



Euroairport / Réclamations:



Si vous estimez que les avions font trop de bruit ou qu'ils volent trop bas, nous vous invitons à vous adresser directement à l'Euroairport, service Environnement, soit par téléphone au 03 89 90 26 09 (répondeur), soit par e-mail à enviro@euroairport.com. Votre message sera pris en compte en tant que réclamation de la part d'un particulier; ce sera plus efficace que de passer par la commune.

Sécurité routière ... toujours et encore

La sortie annuelle du conseil municipal était consacrée à la sécurité routière, un thème récurrent, qui devient même un leitmotiv en cette année 2016. Les conseillers sont allés voir sur place, dans les rues particulièrement prisées pour les excès de vitesse, par quels moyens les as du champignon pourraient être ramenés à plus de bon sens et de civilité. Ce seront des moyens simples, vu le budget à disposition, mais ils n'en seront pas moins efficaces. La conduite responsable et la courtoisie au volant, ce serait tellement plus simple.



Nettoyage des trottoirs - Rappel



En vertu de l'arrêté municipal du 18 novembre 2004, il incombe aux riverains de balayer et nettoyer devant chez eux, depuis les murs jusqu'au caniveau, sur le devant et les côtés des habitations, qu'il y ait un trottoir ou pas. C'est également aux riverains d'enlever l'herbe qui pousse sur et le long des trottoirs et d'élaguer les haies, les arbustes et les arbres dont le feuillage déborde sur l'espace public. Il est également dans l'intérêt de tous les riverains de maintenir totalement dégagés les bouches d'égout et les caniveaux afin de ne pas être surpris par de fortes précipitations soudaines et risquer ainsi d'être inondés.

Scolaire

CC = Crêpes et carnaval



Pour marquer la Chandeleur, les enfants des écoles ont confectionné des crêpes. Et comme cette année-ci nous étions à quelques jours du Mardi Gras, qu'est-ce que cela a donné? Des crêpes de carnaval ... multicolores. Mais nos écoliers ne se sont pas arrêtés en si bon chemin: ils ont enchaîné avec un concours de costumes de carnaval. Et là, les sources d'inspiration ont été aussi nombreuses que variées: princesses, super héros, contes de fées,

métiers, clowns, animaux sans oublier l'incontournable pirate. Il y en a eu pour tous les goûts, des gentils et des méchants, du romantique pour les filles, de l'aventure pour les garçons, du rêve pour tout le monde. Après la distribution des diplômes pour les différents styles de costumes, tout le monde s'est retrouvé en vacances ... de carnaval.



Sorties de la maternelle bilingue



La maternelle bilingue a profité du "jour de rab", le 29 février 2016, pour effectuer une sortie en forêt. Le but était de ramasser de quoi réaliser les œuvres d'art exposées à peine deux semaines plus tard, à l'exposition de peinture et d'art. Mission pleinement réussie.

Le lundi 27 juin, la classe de maternelle bilingue a effectué une sortie au verger-école de Buschwiller. M. Blenny, avec sa passion de partager son savoir et savoir-faire, a su captiver même les plus petits. Comment reconnaître les différents arbres fruitiers, pourquoi y a-t-il des fruits encore verts à terre? Un repas tiré du sac au milieu du verger à l'ombre d'un noyer et d'un pommier, quoi de mieux pour réjouir les enfants? L'après-midi s'est terminée par des jeux dans la cour de l'école, jeu de quilles, pétanque, bulles de savon et rafraîchissement au jet d'eau.



Sortie au Vaisseau à Strasbourg



Le mardi 21 juin les cycles 2 et 3 ont effectué leur sortie scolaire. Destination le Vaisseau de Strasbourg, pour un voyage semé de sons que chacun a pu découvrir par lui-même en tapant, touchant, sautant

sur des matières différentes. Les enfants ont pu explorer le corps humain sous toutes ses coutures, mental, physique, interne. Ils ont analysé les multiples facettes de l'utilité de l'eau: son pouvoir de faire de l'électricité, de faire avancer des bateaux par sa poussée. Ils ont également compris l'importance de faire le tri des déchets et surtout de bien le faire pour le recyclage et la

transformation des matières, par exemple en tissus et vêtements polaires. Un petit tour auprès des insectes avec la fourmilière, la ruche, puis le jardin potager et le compost. Bref, une journée très riche en apprentissages et amusements, aussi bien pour les enfants que pour les adultes qui les accompagnaient. Une sortie à ne pas manquer de faire en famille.



Scolaire

Journées "aventure"



Au courant de la semaine qui précéda la fin de l'année scolaire 2015/2016, quatre journées "aventure" ont été organisées par l'Inspection de Saint-Louis. Plusieurs communes y participèrent et réunirent de nombreuses classes de cycle 3, dont la nôtre (CE2/CM1/CM2), autour de diverses activités sportives (course d'orientation, VTT, natation, canoë...). Elles se déroulèrent sur le site du stade et de la piscine de Village-Neuf ainsi qu'au Parc des Eaux vives de Huningue. Toute la zone était surveillée et les activités encadrées par une équipe d'enseignants et de parents volontaires.

Lors de ces journées, les élèves étaient répartis par petits groupes de 7/8 enfants et ont réalisé, à l'aide d'un plan détaillé du site et d'une feuille de route, un parcours entre les différents ateliers proposés. A chaque épreuve, seuls les résultats de 5 élèves du groupe étaient pris en compte et notés sur la feuille de route. Cette répartition ainsi que l'itinéraire d'atelier en atelier avait été préalablement déterminée en classe. Les performances des groupes ont donné lieu à un classement final de toutes les classes ayant participé.



Fête de fin d'année des écoles



Lorsqu'il y a la kermesse des écoles, c'est que les vacances d'été ne sont plus loin. En ce vendredi 1^{er} juillet, environ 300 personnes se sont retrouvées dans la salle polyvalente pour fêter la fin de l'année scolaire. Les élèves avaient préparé une exposition sur le thème "une année à l'école de Buschwiller" avec des faits marquants tels que des visites d'expositions, de musées, des rencontres sportives, des diaporamas sur leurs animaux favoris. Les plus petits se sont joints à la chorale les Perles du Sundgau pour quelques chants. Dommage qu'il ait fallu tendre l'oreille pour apprécier cette prestation à sa juste valeur à cause du brouhaha dans la salle. La table des tombolas s'est vidée en un rien de temps; les saucisses et les gâteaux réalisés par les mamans (papas et grands parents) sont partis tout aussi vite. Les organisateurs -enseignants et parents

d'élèves- ont été ravis de pouvoir verser un beau pécule dans la caisse de l'école.



Vie associative, manifestations

Réception du Nouvel An – Vœux du maire

Grosse affluence le 16 janvier à la salle polyvalente pour la réception de Nouvel An. Il faut dire que le programme était chargé: comme l'évènement n'a plus lieu qu'un an sur deux, il y avait une rétrospective à faire sur deux ans, suivie des perspectives, également sur deux ans. Un film a repris les principaux travaux effectués en 2014 et 2015. Pour ce qui est des investissements en 2016 et 2017, Mme le maire, Christèle Willer, a souligné qu'il faudra "faire avec ce que l'on a", puisque les dotations de l'Etat fondent comme neige au soleil et que les subventions se font au compte gouttes. N'empêche, il y a des priorités incontournables, comme la sécurité des enfants aux abords de l'école et du périscolaire. C'est pourquoi la commune n'attend plus que le "feu vert" du conseil départemental pour se lancer dans la sécurisation du centre du village, un chantier de grande envergure qui impactera fortement sur le quotidien des Buschwillerois. En outre, des mesures destinées à réduire la vitesse seront mises en place de façon ponctuelle et la mairie-école sera dotée de parkings supplémentaires. La renaturation de la zone humide est en bonne voie, de même que la fibre optique, sujet qui tient particulièrement au cœur de Mme le maire. Elle a également évoqué la Communauté d'Agglomération des 3 Frontières, appelée à s'élargir à 40 communes au lieu des 10 que nous sommes actuellement, ainsi que les mesures de promotion de la langue alsacienne. Et puis – last but not least – elle a remercié toutes celles et tous ceux qui lui ont fait confiance et en ont fait leur représentante au sein du conseil régional.



13^e édition de "La Première", exposition de peinture et d'art

L'ensemble des artistes qui ont participé à cette exposition ont gratifié les visiteurs d'un magnifique bouquet de peintures, photos, marqueteries, sculptures, céramiques, patchworks d'une qualité et d'une diversité remarquables. Il y a fort à parier que chacune des œuvres exposées a été gratifiée au moins une fois sinon plusieurs d'un "ah, ça, ça me plaît!" ou d'un "alors là, j'adore". Aucun stand n'a laissé le public indifférent et chacun des artistes présents a bénéficié de votes pour la remise des prix du public. Quant au jury, il n'a eu aucune difficulté à honorer la variété des œuvres présentées.



Arboriculteurs

Les arboriculteurs de Buschwiller organisent des visites guidées dans leur verger école lors des portes ouvertes le dimanche 4 septembre 2016 de 13h à 17h. Ils proposeront aussi des boissons et desserts. Bienvenue à tous.



Avis aux jeunes sportifs

Chaque sport à son ballon...

Au **Basket Club - Michelbach Le Bas**

on joue au ballon orange

Viens rejoindre des passionnés à l'école de basket (mardi de 18h15 à 19h30 à la salle Schweitzer à Buschwiller à partir du 6 septembre 2016) et deviens toi aussi un mordu!!! Possible à partir de 5 ans

Contacts: merih.gauter@gmail.com - 06 61 20 90 97 - serge.bader@free.fr

Vie associative, manifestations

Petit déjeuner citoyen le 10 juillet

Nous avons fêté le 14 juillet avec un peu d'avance, le dimanche 10 juillet lors du traditionnel petit déjeuner citoyen. Environ 300 habitants de Buschwiller se sont retrouvés entre 9h00 et 13h00 autour de douceurs sucrées et salées servies par la joyeuse bande du conseil municipal.

Il a fait un ciel bleu magnifique pour l'occasion, créant un fantastique décor pour le traditionnel lâcher de ballons tricolores bleus blancs rouges vers 11h00, pour la plus grande joie des plus petits et des plus grands. Qui sait où le vent les mènera cette année... Un atelier maquillage tenu



par Christine succès auprès de nos plus jeunes citoyens, garçons et filles. Ce rassemblement citoyen a aussi été



l'occasion de mettre à l'honneur les Buschwillerois solidaires les plus assidus aux collectes du Don du Sang. Bravo à eux pour leurs nombreux dons et leur sens du prochain. En bref, ce fut une nouvelle fois un agréable moment de partage et de convivialité entre les habitants de Buschwiller ... plaisir estival renouvelé chaque année.

Exposition du cercle d'histoire Buchholz, le 5 juin

Comme tous les ans depuis sa création en 2008, les membres du cercle d'histoire proposent à la population une exposition au thème préalablement choisi et retraçant l'historique relatif à Buschwiller et Wentzwiller au travers de différents ateliers. Cette année, les festivités religieuses étaient à l'honneur et la salle polyvalente a failli être trop petite vu l'ampleur des sujets présentés.

L'autel dressé au centre de la salle avec son chemin de fleurs fut très apprécié tout



comme l'impressionnante collection de maquettes exposée par Richard Wanner, très fier de l'engouement suscité à son égard pour son travail minutieux et très réussi. L'ensemble des membres tient à le féliciter pour sa simplicité et son investissement au sein du cercle d'histoire. A 85 ans, il faut le faire, merci Richard.



Les ateliers de baptêmes, communions, naissances, images mortuaires et autres cérémonies religieuses furent également très appréciés tout comme ceux des mariages avec en prime une journée de mariage présentée par Thierry Stephan. Le président quant à lui, a agrémenté l'exposition avec ses recherches généalogiques mais il a surtout soigneusement trié, répertorié et exposé une belle collection de cartes postales, expédiées du monde entier et toutes adressées à notre sympathique curé « Heini ».

Il fallait un couac et ce fut la vidéo récalcitrante qui empêchait les visiteurs de visionner quelques films d'anciennes fêtes Dieu. Un diaporama en images allait pallier à ce manquement.

Le coin « un trésor dans votre maison » suscita beaucoup d'intérêt et le président fut submergé de questions relatives à la mise en valeur de tous ces objets de notre patrimoine. Il faudra, à courte ou moyenne échéance, trouver une solution car les locaux mis à disposition par le président arrivent à saturation. Le cercle d'histoire lance un appel...

Tout comme pour le local, le cercle est en souffrance de membres et la liste d'inscription mise à disposition est restée vierge. Les travaux de recherches que nous effectuons et leurs présentations par le biais de nos expositions sont le moteur de notre engagement pour le patrimoine de nos deux villages. Puisse cette flamme, grâce aussi à votre générosité, ne jamais s'éteindre et nous permettre de vous émerveiller d'avantage. Merci à tous et à l'année prochaine avec la parution d'un livre sur Wentzwiller.

Cercle d'histoire BUCHHOLZ

Triple fête des bébés, des fenêtres de l'Avent et du lâcher de ballons



Le dernier samedi de janvier, c'était la fête réservée aux plus jeunes des Buschwillerois: les enfants des écoles et les bébés. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, ils se sont approprié la salle polyvalente, terrain de jeux rêvé pour glissades, parties de cache-cache et courses poursuite. Mais peu après 17 h, même les plus turbulents ont sagement pris place sur leurs chaises pour découvrir les images du concours des fenêtres de l'Avent de décembre 2015.

Créativité et originalité n'ont pas manqué dans les décorations, mais il y avait aussi une belle part de rêve. Tous les enfants ont été récompensés pour cette belle contribution au "bien vivre à Buschwiller". D'ailleurs, s'il fallait une preuve que l'on y vit bien, à Buschwiller, c'est le fait que onze bébés sont nés en 2015. Ils ont été invités, avec leurs parents bien sûr, pour faire plus ample connaissance et recevoir un petit cadeau de bienvenue. Puis ce fut le tour des lauréats du lâcher de ballons du petit déjeuner citoyen du 12 juillet 2015; d'après les cinq cartes qui nous ont été renvoyées, tous les ballons sont partis vers l'est. Celui qui est allé le plus loin a atterri à Stein am Rhein, à 144 km de chez nous. Tout ce petit monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié pour conclure ce bel après-midi convivial.



Opération « tulipes à cœur »



La traditionnelle vente de tulipes au bénéfice de l'IRHT, l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation du Professeur Hamon à Mulhouse nous a permis de remettre à l'institut la somme de 795 € par l'intermédiaire de l'Union des donneurs de sang. Un grand merci à tous!

Soirée récréative des jeunes



22 enfants entre 8 et 12 ans se sont retrouvés dans la petite salle Albert Schweitzer le samedi 23 avril 2016 pour la « boum » des jeunes. Aux commandes de cette soirée: Estelle, Nina, Alexandre et Théo qui ont proposé musiques endiablées, jeux et animations de toutes sortes. Le moins que l'on



puisse dire est que la soirée fut placée sous le signe d'une joyeuse ambiance, pleine de rires et de cris et que les enfants, particulièrement actifs, ont fait rapidement monter la température de la pièce! La pause gourmande à mi temps fut la bienvenue, préparée par la bonne fée Sabine. Un bravo tout spécial pour les animateurs, pour qui ce fut une première. Rendez-vous est pris pour la prochaine...



Nécrologie – Jeanne Cron, la doyenne du village



Le 18 octobre prochain, au lieu de lui rendre visite pour ses 97 ans, nous aurons une pensée émue pour Jeanne Cron, qui nous a quittés le 3 août dernier. Cette femme discrète aura œuvré au sein du restaurant "la Couronne" pendant un demi siècle. Sa passion pour la cuisine ne la quittera pas une fois arrivé l'âge de la retraite, pour le plus grand bonheur de sa famille. Sa gentillesse et sa disponibilité nous manqueront.

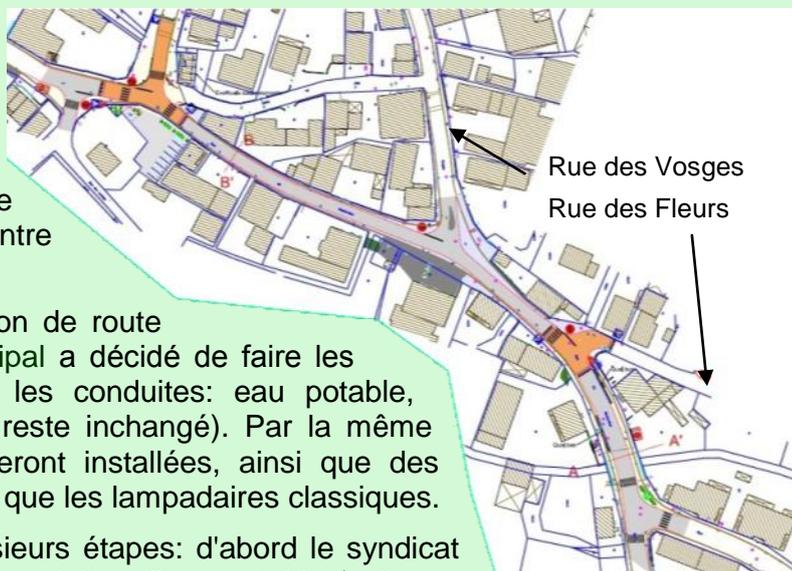
Le "chantier du siècle"



Ce qui est appelé "le chantier du siècle" a soulevé beaucoup de questions même après la réunion d'information du 24 juin dernier.

D'abord pourquoi les travaux? Il est incontestable que la circulation dans la rue de Wentzwiller a augmenté, aussi bien la circulation des "locaux" que celle de passage. La plupart des usagers font preuve de prudence, mais il y a malheureusement des exceptions qui sont des dangers publics. Il devenait urgent de sécuriser les abords de l'école et en même temps le passage le plus étroit de la rue de Wentzwiller.

La sécurisation sera assurée par deux plateaux, donc des passages surélevés, l'un devant l'école, à l'intersection de la rue de Wentzwiller avec celle de l'Eglise, l'autre à l'intersection avec la rue des Fleurs, dans le but de faire réduire la vitesse aux abords de l'école, du périscolaire et de l'arrêt de bus du centre bourg.



Comme il fallait de toute façon ouvrir la portion de route entre ces deux intersections, le conseil municipal a décidé de faire les choses à long terme et de changer toutes les conduites: eau potable, assainissement, électricité, téléphone (le gaz reste inchangé). Par la même occasion, les gaines pour la fibre optique seront installées, ainsi que des luminaires à LED, beaucoup moins énergivores que les lampadaires classiques.

D'habitude ce genre de travaux se fait en plusieurs étapes: d'abord le syndicat des eaux ouvre la chaussée pour changer les conduites d'eau potable (celles en place datent de 1959); on referme pour rouvrir un an plus tard pour les autres travaux. Nous étions partis pour un chantier étalé sur deux ans avec un accès difficile à l'école pendant au moins six mois, mais Mme le maire a pris son bâton de pèlerin et a réussi à convaincre le conseil départemental et le SIAEP de faire en sorte de grouper les travaux ... sur trois mois. Une fois les réticences surmontées, le feu vert a été donné et il a fallu démarrer au plus vite, car le département a soumis l'attribution de sa participation -d'un montant non négligeable de 80'000 €- au fait que les travaux soient encore réalisés cette année-ci.

Voilà pourquoi nous nous sommes retrouvés avec ce "chantier du siècle" réduit de deux ans à trois mois, avec toutes les économies d'échelle que cela comporte. Le SIAEP prend en charge la réfection du réseau d'eau potable, mais, pour faciliter la coordination des travaux, a accepté de confier la co-maîtrise d'œuvre à la commune. Le conseil départemental prend en charge le côté infrastructure de la route départementale.

Bien sûr, un chantier enclavé à ce point sur un tronçon de passage stratégique au centre du village, avec pratiquement aucune possibilité de déviation "confortable", ne peut qu'engendrer des grincements de dents. Il y en a, mais ils sont largement compensés par la compréhension et l'indulgence dont font preuve la majorité des Buschwillerois, y compris les riverains particulièrement mis à contribution. Chacun y met du sien, en changeant un peu ses habitudes ou ses horaires. On se donne un coup de main entre voisins, on cherche le bon passage entre les tas de gravier sous les instructions des ouvriers ou bien on fait une excursion inopinée par les chemins ruraux (en principe non ouverts à la circulation !!) du côté du Winzerhisle.

Quel sera le "look" une fois les travaux terminés? Entre les deux plateaux (celui de l'école à coloration spéciale durable) il y aura un nouveau revêtement, avec marquages colorés sur les côtés incitant à réduire la vitesse. A l'intérieur de la chaussée, les canalisations sont remises à neuf, la gaine pour la fibre optique est installée, gaine reliée aux deux des armoires électriques qui desserviront la commune (à noter: tout le monde sera raccordé à la fibre en même temps). L'éclairage public sera assuré par des lampadaires LED. Les arrêts de bus du centre bourg seront aux normes requises. Côté mairie-école, il y aura un parking de quatre places à l'emplacement de l'ancien atelier municipal et un autre de sept places et une place "mobilité réduite" à l'emplacement de la maison Herlin-Willig.

Somme toute, un cœur de village revalorisé dont nous pourrons être fiers.

Le plan des travaux est accessible sur le site de la commune (www.buschwiller.fr), sous Flash, dérouler jusqu'à "Travaux d'aménagements de sécurité routière centre bourg" (29 juin 2016), cliquer sur "voir document".

Chouchoutez vos pieds



Avez-vous déjà compté combien de temps vos pieds vous portent par jour? Au bout d'un mois et d'un an, cela fait un bon paquet d'heures, non? Un excellent moyen de leur montrer votre reconnaissance, c'est de leur offrir de temps en temps des soins par une pédicure diplômée ! Inutile de vous déplacer, c'est elle qui vient chez vous.



Recensement de la population 2017

Le recensement de la population, qui a lieu tous les cinq ans, se déroulera dans notre commune du 19 janvier au 18 février 2017.



Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Le recensement, c'est utile à tous ! Il permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle,

- ♦ soit il vous remet, comme les autres années, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous
- ♦ soit vous choisissez de répondre par internet, auquel cas il vous remet la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site internet: www.le-recensement-et-moi.fr.

Pour faciliter le travail des agents recenseurs, nous vous invitons dès à présent à vous assurer que le n° de votre habitation est bien lisible depuis la voie publique.

Jeunes: bientôt 16 ans? Pensez au recensement citoyen



Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire. Il suffit de vous rendre à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille; une attestation de recensement vous sera ensuite remise.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC); celle-ci est destinée à vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^e et 25^e anniversaire. Votre participation à la JDC est obligatoire, sauf si vous êtes atteint d'un handicap vous rendant définitivement inapte à y participer, sous réserve de justifier d'un certificat médical.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Sauf pour les jeunes de 18 ans, l'inscription n'est pas automatique. Si vous êtes un nouvel arrivant, vous devez vous faire inscrire avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017.



Vous pouvez vous inscrire en mairie, mais vous avez également la possibilité de faire votre demande en ligne: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396. C'est un service gratuit et sécurisé; il vous suffit d'avoir ouvert un compte personnel auprès de service-public.fr. Les pièces justificatives (copie de la carte d'identité ou du passeport et justificatif de domicile datant de moins de trois mois) doivent être numérisées pour être jointes à la demande. Pour plus d'informations: www.buschwiller.fr - Informations - Service de téléprocédures - Elections.